ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DES CHEFS
14, 15 ET 16 DECEMBRE 2010, GATINEAU (QC) Résolution nº 73/2010

TITRE :	Soutien à l'égard du Sommet mondial des jeunes autochtones de la FSIN : « Seulement une question de temps »
OBJET :	Environnement
PROPOSEUR(E) :	Perry Bellegarde, Chef, Première Nation de Little Black Bear, Sask.
COPROPOSEUR(E) :	Eric Tootoosis, mandataire, nation crie de Poundmaker, Sask.
DÉCISION :	Adoptée à l'unanimité

ATTENDU QUE :

A. Le Secrétariat aux terres et aux ressources de la Federation of Saskatchewan Indian Nations (FSIN) tiendra sa 5e conférence, intitulée *Only a Matter of Time: World Indigenous Youth Summit* (Sommet mondial des jeunes autochtones : Seulement une question de temps), qui coïncidera avec la déclaration des Nations Unies de l'Année des jeunes et de l'Année des forêts;

B. Le Sommet mondial des jeunes se tiendra à Saskatoon, en Saskatchewan, du 24 au 29 juillet 2011;

C. Le Conseil des jeunes sur l'environnement de la FSIN aide à la planification et à l'organisation de l'activité;

D. Le Sommet aura pour principal objectif de demander à tous les jeunes autochtones du monde entier d'affirmer et d'accentuer leur solidarité;

E. La FSIN souhaite obtenir l'appui politique et la reconnaissance de toutes les Premières Nations au Canada afin que celles-ci se joignent à elle et au Conseil des jeunes sur l'environnement de la FSIN

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 16e jour de décembre 2010 à Gatineau, Québec

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL

pour accueillir leurs frères et sœurs autochtones de tous les pays à Saskatoon, en Saskatchewan, du 24 au 29 juillet 2011.

POUR CES MOTIFS, les Chefs en assemblée :

1. Soutiennent et approuvent entièrement la Federation of Saskatchewan Indian Nations (FSIN) et le Conseil des jeunes sur l'environnement de la FSIN dans leur projet d'organiser le Sommet mondial des jeunes autochtones : « Seulement une question de temps », qui aura lieu à Saskatoon, en Saskatchewan, du 24 au 29 juillet 2011, et d'accueillir des Autochtones du monde entier à ce sommet.

2. Confèrent à l'Assemblée des Premières Nations le mandat d'appuyer et d'aider la FSIN et le Conseil des jeunes sur l'environnement de la FSIN dans leur campagne de financement du projet.

3. Encouragent le Chef national et le Conseil national des jeunes à participer à cette activité.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 16e jour de décembre 2010 à Gatineau, Québec

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL